



Commune de  
**Bourg-en-Lavaux**

**MUNICIPALITE**

Rte de Lausanne 2  
Case Postale 112  
1096 Cully

T 021 821 04 14  
F 021 821 04 00  
greffe@b-e-l.ch  
www.b-e-l.ch

AU CONSEIL COMMUNAL DE BOURG-EN-LAVAU

**PREAVIS N° 09/2026**

**Demande de crédit pour des travaux d'entretien dans le  
restaurant Tout un Monde à Grandvaux**



**LAVAU**  
VIGNOBLE  
EN TERRASSES



Organisation  
des Nations Unies  
pour l'éducation,  
la science et la culture



Lavaux, vignoble en terrasses  
inscrit sur la Liste  
du patrimoine mondial  
en 2007

Monsieur le Président,  
Mesdames les Conseillères communales,  
Messieurs les Conseillers communaux,

## **1. Préambule et contexte**

Suite à d'importantes et récurrentes fuites d'eau dans la cave du restaurant Tout un Monde et dans la grande salle de Grandvaux, le service des bâtiments avait procédé à diverses investigations pour identifier les origines de ces fuites. Ces premières investigations ont conduit à devoir mener des recherches plus spécifiques et à prendre des mesures urgentes notamment pour évacuer et étayer la cave du restaurant. Elles firent l'objet d'une demande de crédit supplémentaire en automne 2024 (préavis 11/2024). Les montants extra budgétaires étaient répartis entre le patrimoine financier pour le restaurant et le patrimoine administratif pour la grande salle.

Pendant le premier trimestre de l'année 2025, le plafond de la grande salle a été en partie démonté afin d'identifier quels étaient les chemins des eaux pluviales. Il a été mis en évidence que l'eau venait directement de la terrasse du restaurant en raison d'une étanchéité défectueuse. Sur la base de ces observations, un appel d'offres sur invitation a été réalisé dans le but de chiffrer les montants à investir. Le bureau d'architecte propose une planification des travaux qui respectera la saison d'été du restaurant, les autres chantiers voisins et les périodes de travaux viticoles. Le lauréat est le bureau ZAP Design.

## **2. Nature des travaux d'entretien à réaliser**

En ce qui concerne la cave du restaurant, la dalle sera complètement refaite et les murs consolidés. Il faut également renouveler l'installation de réfrigération de la cave.

Quant à la grande salle, l'eau de pluie qui tombait du plafond provient d'une étanchéité déficiente de la terrasse du restaurant. La dalle du plafond de la grande salle n'a heureusement pas été endommagée par le passage de l'eau. C'est par conséquent l'étanchéité de l'entier de la terrasse qui doit être refaite, parties sud et ouest sur la nouvelle dalle (plafond) de la cave.

Les dalles de la terrasse sont très disparates, abimées et tachées. Elles seront intégralement changées. La barrière doit être déposée et sera mise en conformité. Durant ces travaux d'entretien, la localisation des supports destinés aux luminaires et aux protections solaires sera définie et mise en place. Les dalles recouvrant le sol de la véranda sont également très abimées et seront changées.

Demande a été faite par la locataire du restaurant de savoir s'il est possible de disposer de sanitaires avec accès pour personnes handicapées à l'intérieur de ses locaux. L'analyse a été faite et discutée avec la locataire. Une telle intervention demande encore un peu de réflexion et pourrait attendre de prochains travaux d'entretien.

Actuellement, l'entrée sud du restaurant ne dispose plus de protection contre la pluie. Un projet de construction d'un auvent a été présenté au service des monuments historiques et sera soumis à l'enquête publique. Sa réalisation ainsi que la pose de nouveaux luminaires, de protections solaires et le rafraîchissement de la peinture de la véranda, feront l'objet d'un préavis ultérieur.

### 3. Aspects financiers

Il est proposé de mettre le montant des travaux d'entretien à charge du compte du restaurant 96332, y compris les travaux d'étanchéité.

Libellé	Montant TTC**	
<b>Cave</b>		
Dalle et murs	77'100.-	
Isolation	40'300.-	
Installation de refroidissement	19'400.-	
Aménagement intérieur	15'000.-	
<b>Terrasse</b>		
Echafaudage	4'100.-	
Etanchéité, dalles	79'700.-	
Barrière et main courante	35'700.-	
Carrelage véranda	14'900.-	
Electricité(cave et terrasse)	5'000.-	
<b>Sous-total des travaux</b>		<b>291'200.-</b>
Divers et imprévus (10% des frais de travaux)	29'120.-	
Honoraires architecte	17'640.-	
Honoraires ing. génie civil	11'900.-	
Honoraires ing, CVS	11'100.-	
<b>TOTAL TTC</b>		<b>360'960.-</b>

\*CFC : Code des frais de Construction

\*\*TTC : Toutes Taxes Comprises

Amortissement : les travaux seront amortis en 30 ans à raison de CHF 12'032.- par année à charge du compte 96332.3441.01 dès la fin des travaux.

Calendrier intentionnel :

- début des travaux dès le 12 octobre 2026 jusqu'en fin d'année 2026 pour la partie cave et terrasse
- définir avec la locataire du restaurant à quelle période de fermeture le carrelage de la véranda pourra être changé

## **Conclusions**

Au vu de ce qui précède, nous vous proposons, Monsieur le Président, Mesdames les Conseillères communales et Messieurs les Conseillers communaux, de prendre les décisions suivantes :

### **le Conseil communal de Bourg-en-Lavaux**

vu le préavis N° 09/2026 de la Municipalité du 4 mai 2026 ;  
oui le rapport des Commissions des finances et ad hoc chargées de son étude ;  
considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

#### **décide :**

- 1. d'octroyer à la Municipalité un crédit de CHF 360'000.-TTC pour réaliser les travaux d'entretien du restaurant Tout un Monde à Grandvaux ;**
- 2. de laisser la compétence à la Municipalité quant au choix du moment, ainsi que des modalités de l'emprunt, ceci en conformité avec l'article 4, alinéa 7 de la loi sur les communes (LC).**

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le syndic

La secrétaire

Jean-Pierre Haenni

Sandra Valenti

Préavis adopté par la Municipalité dans sa séance du 4 mai 2026

Annexe : plan

Déléguée de la Municipalité : Mme Evelyne Marendaz